

## REGLEMENT DU TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE DE MONTOIS-La MONTAGNE (HOMOLOGUE PAR LA F.F.T.T. sous le n ° R02/57/1415

**Article 1** – La section de tennis de table de Montois-la-Montagne organise le dimanche 17 mai 2015 son tournoi régional ouvert aux joueurs et joueuses licenciés F.F.T.T.

**Article 2** – Le tournoi se déroulera sur 20 tables à la salle des sports de Montois-la-Montagne rue Jean Macé

**Article 3** – Il comportera les tableaux suivants :

Tableau	Désignation	Prix	Début
A	Tableau jusqu'à 600 points	6 €	8h00
B	Tableau jusqu'à 800 points	6 €	10 h 00
C	Tableau jusqu'à 1000 points	6 €	12 h 00
D	Tableau jusqu'à 1200 points	6 €	9 h 00
E	Tableau jusqu'à 1400 points	6 €	12 h 30
F	Tableau jusqu'à 1700 points	6 €	11h 00
G	Toutes catégories	7 €	13 h 30
H	TC Dames	7 €	13 h 30
J	Doubles TC	8 € /équipe	16 h 00

- Les dames seront admises dans les tableaux A-B-C-D-E- F - G en fonction de leurs points
- Les doubles :
  - ❖ Le total de chaque double doit être inférieur ou égal à 3000 points dans le tableau J
  - ❖ Seront pris en compte les points réels inscrits sur la licence

**Pointage des joueurs 30 minutes avant l'horaire de début des tableaux.**

### **Article 4**

Chaque joueur ou joueuse ne peut s'inscrire que dans 3 tableaux + le double. Les dames pourront s'inscrire en plus dans le tableau qui leur est réservé ( H)

Le club se réserve le droit d'annuler un tableau en fonction des inscriptions. Un minimum de 20 joueurs ou joueuses par tableau est requis.

Les poussins n'ont pas le droit de participer au tournoi

Les benjamins n'ont pas le droit de participer au tournoi sauf ceux participant au critérium fédéral en N 1 –de 11 ans et **satisfaisant aux examens médicaux demandés par le médecin fédéral.** (Cf : règlement médical fédéral 2013/2014)

**Article 5** – Le tournoi est régi par le règlement FFTT.

Tous les tableaux se disputeront par poule de 3 joueurs.

**Les deux premiers** de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant qui se fera par élimination directe.

En double, élimination directe dès le premier tour.

Toutes les rencontres se disputeront en trois manches gagnantes .

**Article 6** – L'arbitrage se fera par un joueur de la poule. Dans le tableau final, le perdant arbitrer la partie suivante.

Pour le premier tour du tableau final, les arbitres seront désignés par le juge arbitre.

**Article 7** – La tenue sportive est de rigueur.

**Article 8** – *Les balles agréées seront fournies par les joueurs..*

**Article 9** – Le tournoi se déroulera sans interruption. Un barbecue, casse-croûte sera à la disposition des joueurs et joueuses.

**Article 10** – Le juge arbitre sera **Michel GONCALVES** du club de Thionville TT

**Article 11**– Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

**Article 12**– Les engagements avec frais d'inscription (chèque libellé à l'ordre du Montois TT) seront à faire parvenir pour le **vendredi 15 mai 2015** au plus tard à :

THIL Christian 31 rue Jean Macé 57 860 Montois la Montagne  
☎ : 03 82 45 24 34 courrier électronique: c.thil@orange.fr

**Article 13** – L'accès de l'aire de jeux est strictement réservé aux compétiteurs et organisateurs.

**Article 14** – La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

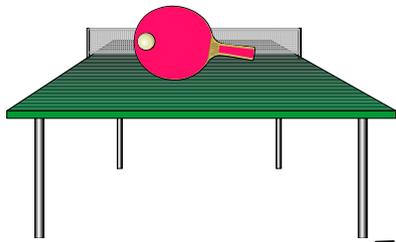
## DOTATIONS

TAB.	INTITULE	Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième	Horaires
A	Jusqu'à 600 points	40 €	30 €	20 €	20 €	8 h
B	Jusqu'à 800points	45 €	35 €	25 €	25 €	10 h
C	Jusqu'à 1000points	50 €	40 €	30 €	30 €	12 h
D	Jusqu'à 1200 points	55 €	45 €	35 €	35 €	9 h
E	Jusqu'à 1400points	60 €	50 €	40 €	40 €	12 h 30
F	Jusqu'à 1700 points	65 €	55 €	45 €	45 €	11 h
G	TC Hommes	80 €	70 €	50 €	50 €	13 h 30
H	TC Dames	50 €	30 €	20 €	20 €	13 h 30
J	DOUBLES TC	40 €	30 €			



Dimanche 17 mai 2015

# Tournoi régional de tennis de table



**Montois salle des sports**

Buvette- Casse-croûte. Entrée libre